Mairie de la Garde — Arrondissement de Toulon

Du quatre février — an mil huit cent cinquante, à onze heures du soir

Acte de mariage de Auguste Laurent Coulon

âgé de vingt neuf ans, né à Tarare département du Rhône, le vingt et un du mois de octobre mil huit cent vingt, profession de cultivateur, domicilié à la Garde, département du Var, fils majeur de Jean-Baptiste Auguste Coulon, profession de cultivateur, domicilié à la Garde, département du Var, et de Jeanne Marie Augias, ses parents et consentant d'une part.

Et de Sophie Claire Dauffret (sans profession) âgée de dix neuf ans, née à Toulon, département du Var le dix du mois de octobre mil huit cent trente, domiciliée à la Garde, département du Var, fille mineure de Jean Blaise Dauffret, profession d'épicier, domicilié à la Garde, département du Var, et de Felicité Mayssé ses parents à Consentant d'autre part.

Les actes préliminaires sont 1° les publications de mariage faites par nous les dimanches vingt quatre janvier dernier et trois mars courant.

Extrait d'acte de naissance des futurs époux en bonne date et énoncés.

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1er du Code civil, sur le *Mariage*, concernant les *droits et les devoirs respectifs des époux*.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Sophie Claire Dauffret et l'autre Auguste Laurent Coulon

En présence de Pierre Guillaume domicilié à Toulon département du Var, âgé de trente huit ans, profession de maçon, ami de l'époux

De Jean André Clément domicilié à la Garde département du Var, âgé de vingt trois ans, profession de tailleur d'habits, ami de l'époux

De Jean Pierre Laurent Mourchon domicilié à la Garde département du Var, âgé de trente trois ans, profession de menuisier, parent de l'époux

Et de Jean Jean Mazzoni domicilié à la Garde département du Var, âgé de trente trois ans, profession d'ancien menuisier, parent de l'épouse.

Après quoi, moi Pierre Gaillard Maire de la Commune de la Garde faisant fonctions d'Officier public de l'État civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, par le quatre Coulon et l'épouse, l'époux ayant déclaré ne savoir de l'époux aux témoins soussignés et l'épouse ne savoir ne savoir ne signer.

Coulon Mourchon Mazzoni Gaillard Cainous

N° 3

Coulon Auguste Laurent

Dauffret Sophie Claire

Mairie de la Garde — Arrondissement de Toulon

Du vingt Mars — an mil huit cent cinquante, à sept heures du soir

Acte de mariage de Jacques Jules Mourin

âgé de vingt neuf ans, né à la Garde département du Var, le trois du mois d'avril mil huit cent trente, profession de charretier, domicilié à la Garde, département du Var, fils mineur de pierre Mourin profession de propriétaire, domicilié à la Garde, département du Var et de Madeleine Victoire Elisabeth Lacy ses parents et consentant d'une part.

Et de Marie Thérèse Joséphine Marc (sans profession) âgée de quinze ans, née à la Garde département du Var, le trois du mois de juillet mil huit cent trente quatre, domiciliée à la Garde, département du Var, fille mineure de Jean Pierre Clair Marc ou son tuteur profession de cultivateur domicilié à la Garde, département du Var, (le père décédé) département du Var, et de Marguerite Magdeleine Cauvin ses parents et consentant d'autre part.

Les actes préliminaires sont 1° les publications de mariage faites par nous les dimanches vingt quatre février dernier et trois mars courant.

Acte de naissance des futurs époux ainsi que celui de Pierre Auguste décédé en bonne date et énoncés.

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1er du Code civil, sur le *Mariage*, concernant les *droits et les devoirs respectifs des époux*.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Marie Thérèse Joséphine Marc et l'autre Jacques Jules Mourin

En présence de Jean Baptiste Laurent Mourchon domicilié à la Garde département du Var, âgé de trente trois ans, profession de propriétaire et menuisier, parent de l'époux

De Jean André Gonzalès domicilié à la Garde département du Var, âgé de vingt cinq ans, profession de propriétaire, non parent de l'époux

De Jean Baptiste Gonnet domicilié à la Garde département du Var, âgé de vingt neuf ans, profession de propriétaire, non parent de l'épouse

Et de Jean Charles Ferdinand Fournier domicilié à la Garde département du Var, âgé de trente ans, profession de collecteur, ami de l'époux

Après quoi, moi Pierre Gaillard maire de la Commune de la Garde faisant fonctions d'Officier public de l'État civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, par le quatre témoins et l'épouse, l'époux ayant déclaré ne savoir de l'époux aux témoins soussignés et l'épouse ne savoir ne signer.

Mourin Gonzalès Gonnet Mourchon Fournier Gaillard

N° 4

Mourin Jacques Jules

et

Marc Marie Thérèse Joséphine